

Quels leviers pour protéger les villages des incendies ?

Depuis près de 70 ans, la végétation de moyenne montagne dans les villages du Fium'Orbu ne cesse de croître. Se rapprochant inexorablement des maisons, pour certaines inhabitées en raison de la désertification démographique elle aussi croissante, arbres, broussailles et maquis constituent, en cas d'incendie, un véritable danger pour la population.

Autour d'un Scontru paisanu organisé à Ania, en présence de Pascale Simoni, conseillère de la majorité territoriale, Louis Cesari, président de la communauté des communes du Fium'Orbu-Castellu, Jean-Christophe Bourdin, capitaine des pompiers, Jean-Louis Andreani et Jean-Noël Profizi, élus de la commune de Serra-di-Fium'orbu, la population a pu débattre sur la problématique du risque incendie et de la protection passive des zones habitées.

Une carte de l'état du débroussaillage

L'incendie de Palneca en septembre 2017, comme celui de Chiatra-di-Verde le 3 janvier dernier, a marqué tous les esprits. Louis Cesari, président de la comm'comm, fait de la prévention incendie un véritable cheval de bataille. "Aujourd'hui, dans les zones de village, nous sommes en danger, a martelé l'élu. Les pertes d'habitants, une végétation qui pousse inexorablement



La problématique de la protection passive des zones habitées a fait l'objet d'un "scontru paisanu" à Ania-di-Fium'Orbu. / PHOTO P. B.

nous obligent tous à une véritable prise de conscience. Après le tri sélectif, qui porte déjà ses fruits, nous avons décidé de diriger nos efforts vers la défense passive des zones habitées de montagne."

Aux côtés de la communauté de communes et à sa demande, l'office de l'environnement de la Corse a réalisé un travail considérable de matérialisation des zones de débroussaillage aux abords de Serra, Ornasu, Pinnellu, Murciconi et Ania. Une carte de l'état du débroussaillage, où les périmètres d'une cinquantaine de mètres autour des habitations et hameaux sont déclinés en codes couleur, en

fonction de l'avancée des travaux de débroussaillage et des difficultés rencontrées. Sur les 520 hectares expertisés, 260 doivent faire l'objet de travaux.

Une initiative confrontée aux textes réglementaires

La réglementation, qui impose aux propriétaires de démaquiser à leurs frais autour des habitations, rend complexe la mise à disposition d'argent public pour mener ces actions.

Cependant, certaines situations, hors coût pour les particuliers, pourraient conduire les différents acteurs à inno-

ver par le biais d'une procédure d'urgence négociée avec la préfecture. Un dispositif qui consisterait à financer un nettoyage initial puis à mettre ensuite en place les moyens d'assurer avec la population et le tissu associatif, l'entretien pérenne des zones à risque.

En attendant, la saison estivale qui s'annonce nourrit les inquiétudes, notamment pour les habitants d'Ania dont la situation géographique, au regard du risque feu, est inquiétante. Ils ont ainsi été attentifs aux conseils dispensés par le capitaine Bourdin pour faire face à un éventuel sinistre.

PATRICK BONIN